> POINT DE VUE

FEBETRA n'a toujours pas compris… et elle n'est pas la seule!

Le livre noir de l'UBT sur le dumping social en Slovaquie a fait l'effet d'une bombe, aussi bien au sein qu'à l'extérieur du secteur. Les entreprises boîtes aux lettres – interdites par la loi – n'ont pas encore disparu de ce monde. Au contraire. En dépit des actions de la justice lancées contre d'importants transporteurs belges tels que Jost, Rosantra et Van Dievel, il reste des faucons qui poursuivent leurs pratiques illégales. Certains continuent bêtement leurs firmes boîtes aux lettres tout à fait illégales. D'autres sont plus inventifs … Ils brouillent les pistes, organisent un dispatching fictif, … Si notre livre noir a prouvé une chose, c'est que plus de 100 entreprises de transport belges sont impliquées à des montages frauduleux servant à organiser le dumping social!

Le messager accusé
Comme c'est souvent le cas. La presse professionnelle tire à boulets rouges contre l'UBT parce que nous avons rendu publiques les pratiques scandaleuses de firmes de transport belges. En le faisant, nous aurions terni l'image du secteur. Au moment où il est tellement difficile de motiver les jeunes à devenir chauffeur, nous aurions sali la 'bonne réputation' du secteur en dévoilant ces pratiques.

L'histoire se répète. On s'en prend au messager qui dénonce au lieu de s'attaquer aux coupables… C'est quand même fort de café. Si ces entreprises de transport n'avaient pas installé des boîtes aux lettres en Slovaquie, il n'y aurait rien eu à signaler, il n'y aurait rien eu pour ternir l'image de notre secteur. Il est vrai que la vérité blesse.

Les auteurs du dumping social continuent à siéger au Conseil d'administration de FEBETRA
Roland Peeters, administrateur de la fédération patronale FEBETRA, était associé de l'agence de consultance SK Service. Cette agence aide les transporteurs belges à organiser le dumping social. Mais Didier Michel, Hans D'Eer et Luc Driessen (Container Trucking Intermodal), tous administrateurs de FEBETRA, ont monté eux aussi des constructions frauduleuses en Europe de l'Est.

Les autres fédérations patronales comptent elles aussi des figures qui peuvent être reliées à des pratiques de dumping social. Du côté de l'UPTR, citons Christophe Ravignat, directeur chez Jost et membre du conseil d'administration de l'UPTR. Avec Roland Jost lui-même, il fait l'objet d'une enquête judiciaire dans le cadre de laquelle ils ont tous les deux été mis en détention provisoire. Le vice-président Herman Ginis (Delletrans) et l'administrateur Arnold Hertsens sont également actifs en Slovaquie. Même situation du côté de la fédération flamande TLV. Trois membres du conseil d'administration de TLV ont monté des constructions en Slovaquie: les transporteurs Lambrecht (Transwest), Verhelst et Snel.

Ce qui est vraiment grotesque, c'est que Roland Peeters démissionne… de l'agence de consultance, pas du conseil d'administration de FEBETRA! La porte-parole de FEBETRA donne comme explication qu'il n'y a pas de preuves de malversations. Et ce alors que les fédérations patronales devraient mettre de l'ordre dans leurs propres rangs.

Si le secteur du transport belge veut rester crédible vis-à-vis du pouvoir politique pour demander une aide pour le secteur, il a intérêt à le faire comme garde-chasse et non pas comme braconnier!

Le coût salarial est trop élevé … restons sérieux!
L'argument bien faible invoqué par Peeters et consorts est le coût trop élevé des chauffeurs belges. Restons sérieux. Le salaire horaire brut d'un chauffeur de poids lourd est de 11,6475**€**. Seul le chauffeur qui bosse dur et travaille de manière flexible (et reçoit donc un sursalaire et une indemnité de nuit) et roule beaucoup à l'étranger (et touche donc une indemnité de séjour) gagnera un salaire mensuel décent. Le salaire des chauffeurs est donc largement en dessous des «*salaires élevés*» auxquels les firmes de transport veulent faire croire l'opinion publique.

À titre de comparaison : le salaire horaire le plus bas dans le secteur du nettoyage est supérieur de plus d'un euro au salaire horaire le plus élevé d'un chauffeur de poids lourd. Ne serait-ce pas une raison suffisante pour y remédier si on veut améliorer l'attrait du métier pour les jeunes?

Par ailleurs, même un enfant sait qu'en Belgique on ne trouvera personne qui voudra travailler pour le salaire de misère payé aux chauffeurs roumains ou bulgares. Le problème n'est pas le coût salarial du chauffeur belge, mais bien la course infernale vers le bas par laquelle les donneurs d'ordre font pression sur les prix des transports tandis que les transporteurs organisent le dumping social pour y faire face.

La réponse est évidente: stop le dumping social
Cette réponse appelle une intervention énergique de la Commission européenne. Marianne Thyssen doit imposer la fermeture des boîtes aux lettres en Europe de l'Est, interpeler les pays concernés et lancer une procédure d'infraction contre des pays comme la Slovaquie qui refusent manifestement toute coopération pour appliquer les règles européennes. Règles européennes qui doivent absolument être renforcées. Ainsi, l'Europe doit obliger les entreprises de transport à développer une activité de transport effective dans le pays où elles sont établies.

Ces mesures nécessitent un renforcement des inspections et la poursuite en Belgique des organisateurs de dumping. Le secrétaire d'État De Backer doit donner plus de moyens humains et matériels aux services d'inspection, et s'attaquer sans pitié aux entreprises qui continuent sans scrupules à frauder le fisc et éluder les cotisations sociales. Car le dumping social, c'est aussi ça!

Les fédérations patronales quant à elles doivent choisir. Continuer à protéger les auteurs de dumping social et les maintenir comme administrateur, ou bien collaborer et œuvrer à la bonne image du secteur, un secteur du transport propre.

Frank Moreels
Président UBT
13 septembre

Journée des élues

La FGTB a organisé le 12 septembre dernier à Bruxelles la Journée des élues. Plus de 600 femmes fortes, rouges et critiques ont participé à cette concentration.

Le programme qui occupait toute la journée était consacré notamment à la combinaison entre la vie professionnelle, la vie privée et l'activité syndicale. Avec des témoignages saisissants, honnêtes et parfois amusants de militantes syndicales. Mais il a aussi été question de l'actualité et des mesures gouvernementales récentes de l'accord d'été qui ne manqueront pas d'avoir un impact genré. Un panel a ensuite donné la parole à des femmes siégeant dans les instances de la FGTB, qui ont parlé de leurs expériences, des problèmes qu'elles ont rencontrés et du soutien dont elles ont bénéficié lors de leur parcours de combattante. Autre sujet abordé: le volet international de l'action syndicale et notre solidarité avec la lutte des militantes syndicales dans le monde. Dans la marge de cette concentration, les participantes ont pu faire connaissance avec différentes organisations de femmes et institutions qui s'occupent des problèmes de genre. Et aussi admirer l'exposition «*PluriElles, Femmes de la diaspora africaine*», des portraits de femmes issues de l'immigration.

Fiona Lembrechts
Distrilog
«*Je ne suis pas d'accord avec tout ce qui a été dit ici aujourd'hui, mais les témoignages des différentes élues étaient très intéressantes parce qu'elles ont parlé de leurs propres expériences.*»

Astrid Goossens
Port d'Anvers
«*Une chose est claire: plus que jamais, les femmes doivent se battre comme un seul homme!*»